

Analyse



Innovation en matière
d'épargne : résultats
d'un projet français
avec des apprentis

Réseau **Financement
Alternatif**

Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le cursus scolaire professionnel français comporte un cours qui aborde certaines questions liées à la finance. Une expérience en France a permis de mesurer l'impact de modules spécifiques d'éducation financière sur la gestion budgétaire des apprentis. Quels en sont les résultats ? Ne devrions-nous pas tenter une expérience similaire en Belgique ?

1 Introduction et contexte

Dans le cadre du projet européen « *Social innovation and mutual learning in micro-savings* », des expériences pilotes visant à promouvoir l'épargne auprès de publics à faibles ressources en Hongrie, France et en Belgique ont été évaluées par Crédoc, un centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Le but principal consistait à discerner le changement de comportement en matière d'épargne entre un groupe bénéficiaire de l'expérience (se composant, selon les cas, d'un incitant à l'épargne, de modules d'éducation financière ou de ces deux éléments à la fois) et un groupe témoin.

Nous nous penchons dans cette analyse sur l'expérience menée en France auprès d'apprentis alternant la formation et le travail. Nous examinons ensuite les points positifs et négatifs du projet pilote pour, enfin, en tirer les apprentissages potentiellement transférables à la situation belge.

2 Des modules d'éducation financière dispensés à des apprentis dans quatre régions de France

Des modules d'éducation financière dispensés à des apprentis en France

L'objectif du projet pilote mené en France est de dispenser une « formation préventive à l'éducation financière à destination des apprentis, afin de faire évoluer leurs connaissances, attitudes et comportements à l'égard de leur gestion budgétaire et de leur rapport à la banque et aux conseillers bancaires. »¹ Il s'agit donc, en l'occurrence, de modules d'éducation financière, sans incitants monétaires à l'épargne, dispensés dans un cadre scolaire.

1 DESSEINS S., GILLES L. Rapport d'évaluation du programme implémenté en FRANCE. [en ligne]. Paris : Crédoc, 2013. Disponible sur : <http://www.fininc.eu/on-going-eu-projects/social-innovation-on-micro-savings-2011-2013/final-conference-workshops,en,151.html> (consulté le 10.10.2013) .

Le choix du **public cible** s'est porté sur le groupe des **apprentis** pour deux raisons principales. La première raison est que c'est une population qui oscille entre vie active et vie étudiante et qui perçoit, donc, de premiers revenus. La seconde est qu'une étude² montre que plus de la moitié de cette population est issue de milieux modestes.

Plus précisément, cette population d'apprentis possède, soit un diplôme de cycle court professionnel, soit un diplôme de type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel³ et est âgée d'entre 16 et 25 ans. Les centres de formation d'apprentis concernés sont ceux des villes de Rouen, Brest, Clermont-Ferrand et Villiers-le-Bel. Enfin, les apprentis proviennent des filières de commerce, de vente, d'automobile, de boulangerie-pâtisserie et de mécanique.

Les **modules d'éducation financière** dispensés aux apprentis se composent de 16 heures de cours, divisées en blocs de 4 heures. Ils abordent deux grandes thématiques : la relation à la banque (choisir sa banque, maintenir une relation pérenne avec la banque, anticiper et être un consommateur averti) et la gestion budgétaire (savoir construire, lire, gérer et suivre un budget et être sensibilisé à la notion d'assurance). Il est intéressant de noter que ces jeunes ont déjà, dans leur curriculum, un cours de Prévention Santé Environnement (PSE), qui aborde certaines questions liées à l'éducation financière. Toutefois, ce cours reste plus superficiel et magistral comparé aux modules d'éducation financière testés dans le cadre du projet SIMS.

Ce sont des membres de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, partenaire du projet SIMS, et des membres de Finances et Pédagogie, organisme de formation en éducation financière créé par les Caisses d'épargne, qui ont dispensé ces modules de formation.

3 Comment évaluer l'impact de ces modules ?

L'impact de ces modules de formation a été mesuré grâce à une double enquête menée auprès d'un groupe bénéficiaire et du groupe témoin. Le groupe bénéficiaire initial se compose de 251 apprentis et se réduit, après les deux vagues successives de passation de questionnaire, à un groupe d'arrivée de 125 apprentis. Dans le groupe témoin, 245 apprentis ont été invités à passer le questionnaire et 116 l'ont effectivement passé deux fois. Comme le tableau ci-dessous l'illustre, les profils des deux groupes sont similaires.

2 Céreq. Enquête Génération 2004. Paris : Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 2007.

3 Ce qui correspond aux niveaux V et IV dans la nomenclature des niveaux de formation de l'Institut National Statistique des études économiques en France.

Tableau 1 : Profil des bénéficiaires et des témoins ayant répondu aux deux vagues

	Bénéficiaires (en %)	Témoins (en %)
Base	125	116
Sexe		
Homme	75	67
Femme	25	33
Age moyen (en années)	17,3	16,9
Diplôme		
Bac pro vente-commerce	16	6
Bac pro mécanique-automobile	18	14
CAP alimentaire	30	37
CAP mécanique-automobile	23	19
CAP vente	13	24
Logement		
Parents	86	88
Autre	14	12
Compte bancaire		
Oui	97	98
Non	3	2
Livret d'épargne		
Oui	81	77
Non	14	23

Source : Tableau de bord et enquête SIMS auprès des bénéficiaires du programme, exploitation Crédoc

Par ailleurs, un tableau de bord recensait des données objectives telles que le genre, la filière suivie, le niveau de formation (CAP ou Bac), la présence, le retard ou l'exclusion à chacun des quatre modules de formation. Enfin, des entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes, acteurs, partenaires et bénéficiaires, ont été menés pour mesurer de manière plus approfondie l'impact et le ressenti des personnes participant au programme SIMS.

4 Des résultats positifs, même si des améliorations restent possibles

4.1 Difficultés de l'expérimentation

Quatre difficultés majeures dans le déroulement du programme ont été pointées par l'évaluateur. La première est que les participants ont trouvé les **modules de formation trop longs**. Ceux-ci se donnaient en bloc de quatre heures alors que les

cours du public cible se donnent habituellement sur deux heures. Bien que cette difficulté ait été soulevée dès le pré-test⁴, la solution consistant à faire des blocs de quatre heures reste un compromis entre les questions organisationnelles du programme et le niveau d'attention des participants.

Une seconde difficulté relevée par les parties prenantes au programme est l'**absence de liens avec les cours déjà en place** dans le curriculum habituel des apprentis. L'idée initiale était d'établir des liens de manière systématique mais, l'expérience ayant lieu dans trop de CFA différents, cela a été jugé trop complexe.

Une troisième difficulté citée est la **faible présence des enseignants** aux modules de formation. Même si elle n'était pas volontaire (ils avaient d'autres cours à donner aux mêmes horaires par exemple), leur absence a parfois mené à des problèmes de discipline pendant les cours.

Enfin, dernière difficulté, l'**idée** de donner des **devoirs** aux apprentis a rapidement dû être abandonnée car jugée **trop exigeante** pour le public cible, souvent constitué de jeunes déconnectés des exigences du système scolaire car se considérant comme appartenant déjà au monde professionnel.

4.2 Impacts sur le groupe bénéficiaire

Par rapport au groupe témoin d'apprentis qui n'a pas suivi les modules de formation, des impacts positifs immédiats ont été observés parmi les bénéficiaires.

Des effets positifs immédiats

Ainsi, certains bénéficiaires montrent un **intérêt pour les notions abordées** pour leur propre situation financière, mais parfois aussi en relation avec leur projet professionnel. De plus, le fait que certains concepts soient abordés par des intervenants extérieurs au CFA donne **plus de crédibilité aux professeurs des cours généraux** qui les réutilisent. Par ailleurs, certains apprentis bénéficiaires ont pu **résoudre des problèmes financiers** de membres de leur famille comme « par exemple, lever l'interdit bancaire qui concerne un parent »⁵.

Après avoir reçu les modules de formation, les apprentis bénéficiaires semblent avoir acquis une **vigilance accrue** par rapport aux **questions budgétaires**, être **plus prudents** face aux offres de **crédit**, et sont **plus attentifs au montant de leur épargne**.

4 Durant le pré-test, les modules se donnaient par bloc de huit heures.

5 DESSEIN S., GILLES L., *op. cit.*

Toutefois, sur le plan des actions concrètes, on ne remarque pas de différences significatives entre le groupe test et le groupe témoin. Ainsi, bien que les apprentis bénéficiaires suivent plus attentivement l'évolution de leur compte bancaire, ils ne sont pas plus nombreux à établir un budget.

Par ailleurs, bien que les apprentis bénéficiaires soient plus vigilants par rapport aux montants épargnés, dans les faits, ils n'épargnent pas plus après les modules de formation.

Une explication à la faiblesse de ce changement effectif dans les comportements pourrait venir de leur situation actuelle. La plupart des apprentis vivent encore chez leurs parents et, étant en alternance étude-travail, ils n'ont pas encore de projets concrets, tel l'achat d'un logement, d'un véhicule ou la création d'une affaire, ou encore, ils ont d'autres nécessités économiques (aider la famille avec leurs revenus).

Enfin, on ne remarque pas de différence au niveau des connaissances financières : le groupe témoin autant que le groupe bénéficiaire progressent, sur ce plan, de manière égale.

D'autres paramètres jouent aussi sur l'impact des modules de formation : l'âge (un impact plus marqué pour les apprentis suivant le bac, où ces derniers sont en moyenne plus âgés que les apprentis du CAP), les connaissances de base (moins d'impact pour les personnes ayant des difficultés avec le français ou les mathématiques) et également par rapport aux motivations (certains sont plus motivés à apprendre ou ont plus d'affinités avec ce type de matière).

4.3 Points positifs de l'expérience

L'expérience, menée en milieu scolaire, se révèle positive car le public cible est captif et, dès lors, le **taux de participation est élevé**. Dans cette expérience, 81 % des bénéficiaires ont assisté à au moins 3 modules sur 4.

Ensuite, les bénéficiaires ont acquis une **gestion plus prudente de leur budget** à la fin de l'expérience par rapport au groupe témoin. De plus, ils sont plus attentifs aux montants qu'ils épargnent. En outre, la vigilance face à l'offre de crédit et la connaissance des frais financiers liés à un compte bancaire augmentent. En revanche, cette dernière évolution positive est constatée autant parmi le groupe témoin que chez les bénéficiaires.

Les participants au programme montrent un **intérêt pour les modules dispensés**. Les thèmes abordés sont nouveaux pour les bénéficiaires, les matières sont, pour la plupart, concrètes pour les jeunes et tant que celles-ci sont enseignées de manière ludique, l'attention de la plupart des apprentis reste très bonne.

Enfin, les **intervenants externes** (pour la majorité d'anciens banquiers) sont jugés **crédibles**. Le fait que ceux-ci soient indépendants par rapport au CFA plaît aux apprentis.

4.4 Améliorations possibles

Trois grandes pistes d'améliorations sont à explorer afin d'optimiser ce type d'expérience. Le premier est d'**adapter le contenu des modules** de formation aux publics ciblés. De grandes différences d'attention et de connaissances ont été remarquées entre les apprentis aux niveaux CAP et Bac. Il est important de garder un niveau qui soit adapté à chaque public.

Une autre amélioration possible serait de proposer des **modules plus courts** et dispensés de manière plus rapprochée pour faciliter l'assimilation par le public cible. De huit heures de suite, pendant le pré-test, à quatre heures lors de l'expérience, il semblerait qu'un format de deux heures serait *in fine* plus approprié.

Enfin, pour renforcer l'assimilation des concepts abordés durant les modules de formation, **établir des ponts** entre les cours connexes habituels des apprentis (PSE et économie-gestion par exemple) et les modules d'éducation financière se révèle être très appréciable. Cela n'a été fait que dans un CFA parmi les quatre de l'expérience SIMS, mais cette transversalité a été jugée pertinente.

5 Quels apprentissages pour une expérience similaire en Belgique ?

Les contextes nationaux concernant l'inclusion financière en Belgique et en France sont similaires : les deux pays ont un niveau d'exclusion bancaire comparable (autour de 1 %) grâce à un service bancaire de base et une réglementation sur les crédits plutôt protectrice. La France a développé le livret d'épargne populaire, destiné aux ménages à revenus modestes alors que la Belgique n'a pas (encore) d'incitants à l'épargne pour ce type de population. En revanche, la Belgique a mis en place un fichier qui recense l'ensemble des crédits détenus par les particuliers afin de prévenir les situations de surendettement depuis 2003, tandis que la France vient à peine de voter une loi similaire au Sénat.

Enfin, tout comme en France, il existe peu d'acteurs d'éducation financière en Belgique. Le Réseau Financement Alternatif en est un, mais il agit à un niveau encore marginal.

Un projet similaire en Belgique ?

Il existe, en Belgique, les centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA), où l'on retrouve une population similaire à celle qui fréquente les CFA en France : des jeunes toujours aux études mais exerçant une profession de manière alternée. Le programme de cours de tronc commun de ces apprentis comporte, en cinquième et sixième année de l'enseignement secondaire, un cours de sciences humaines où sont abordées des notions connexes à l'éducation financière, telle que, par exemple la manière de remplir sa déclaration d'impôt. L'année suivante, en septième, un cours de « gestion des très petites entreprises (TPE) » propose des compétences de base en gestion de TPE.

Il serait donc possible de proposer une expérience semblable en Belgique pour sensibiliser à la gestion financière des publics qui reçoivent pour la première fois des revenus. Toutefois, afin d'optimiser l'expérience, il serait bon de s'appuyer sur les améliorations possibles relevées dans le projet pilote français. Ainsi, proposer un contenu adapté aux publics concernés, construire des modules courts, ludiques et concrets et, enfin, relier autant que possible ces contenus aux cours déjà donnés sont de bonnes pistes.

6 Conclusions

L'expérience menée en France avec les apprentis a permis d'améliorer les connaissances des participants sur des notions de gestion budgétaire, de crédit et d'épargne. En revanche, elle n'a pas influencé le comportement d'épargne : les bénéficiaires de l'expérience ne mettent pas plus d'argent de côté que le groupe témoin. Comme mentionné plus haut, ceci est dû en partie à leur situation : ils ne sont pas, pour la plupart, indépendants de leurs parents et se trouvent souvent encore à un stade de la vie où les grosses dépenses, comme l'immobilier, ne sont pas d'actualité.

Vu la similarité des contextes nationaux français et belge, un projet pilote similaire pourrait être envisagé. Toutefois, est-ce vraiment souhaitable au vu des résultats obtenus ? Une combinaison de ces modules de formation avec un incitant à l'épargne ne serait-elle pas plus appropriée pour instiller un véritable sens de l'épargne à ce jeune public, et non pas seulement lui faire entreprendre des notions de meilleure gestion budgétaire ?

Retrouvez toutes nos analyses sur www.financite.be

*Annika Cayrol
Octobre 2013*